



## CHARTRE SANITAIRE COVID-19 destinée à l'activité de médiation familiale

*Colin Maillard a désormais la capacité d'accueillir le public dans ses murs, merci de prendre note de ces mesures mises en place pour le bon déroulement des entretiens de médiation familiale.*

*Il en va de la responsabilité de tous de respecter ces consignes. La tenue des rendez-vous est désormais possible sous ces conditions ci-après décrites, afin que chacun se sente en sécurité et puisse reprendre le cours des processus engagés ou prendre un premier contact avec nos équipes de manière sécurisée.*

*Pour se protéger et protéger les autres...*

1. Il est obligatoire de se munir de cette charte signée avant tout entretien d'information ou séance de médiation familiale sur site. Si la charte n'est pas signée, l'entretien en présentiel ne pourra pas se tenir. Il pourra s'organiser en visio ou par téléphone.

Les entretiens de médiation familiale sur site ne pourront pour le moment avoir lieu que le jeudi. Ils pourront se faire en visio ou par téléphone le mardi et le mercredi.

2. Si vous présentez un symptôme évocateur du COVID-19 depuis les 15 derniers jours précédents le rendez-vous avec la médiatrice familiale, il est de votre responsabilité d'en avertir la structure pour que l'entretien se fasse plutôt en visio ou par téléphone.

3. Le port de masque à usage unique est obligatoire. Chaque personne apportera son masque. En cas d'oubli, le service de médiation familiale vous en fournira un.

Les médiatrices familiales seront équipées également de masques afin de vous protéger et de se protéger elles-mêmes.

4. La salle d'attente sera temporairement fermée. Nous vous demandons d'être le plus ponctuel possible afin d'éviter toute attente trop longue. L'accueil se fera dans le jardin de devant la maison de Colin Maillard.

5. La salle ainsi que le matériel mis à votre disposition auront été nettoyés avant votre arrivée et après votre départ pour permettre l'accueil de tous dans les meilleures conditions sanitaires.

Les salles de médiation familiale seront systématiquement aérées entre les rendez-vous.

6. En fonction du temps, il pourra vous être proposé de faire les entretiens de médiation familiale à l'extérieur, dans le jardin.

7. De la solution hydro alcoolique sera mise à votre disposition à l'arrivée, pendant l'entretien et avant de repartir. Il vous est demandé de vous laver régulièrement les mains, avant et après chaque passage aux toilettes.

8. Il vous sera demandé de respecter les gestes barrières et la distanciation sociale. Un marquage au sol vous indiquera le sens de la circulation au sein de notre structure.



## ATTESTATION

**Cette attestation devra être remise lors de votre arrivée à la médiatrice familiale avant le commencement de l'entretien de médiation familiale.**

Je soussigné/e .....atteste avoir lu la **CHARTRE SANITAIRE COVID-19 destinée aux parents et enfants accueillis à l'espace de rencontre COLIN MAILLARD** et reconnaît être d'accord pour la reprise du droit de visite compte tenu de la période sanitaire particulière. Je m'engage également à respecter les gestes barrières dans l'intérêt de mon enfant mais aussi des autres personnes présentes dans l'espace de rencontre COLIN MAILLARD.

A .....,

Le.....

Signature